

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS de LAPALISSE"

Délibération N°5

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	25
PRESENTS :	22
VOTANTS :	24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an **deux mil vingt-six**

Le **onze mars à 19 heures**

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
"PAYS DE LAPALISSE"

légalement convoqué en date du 4 mars 2026 s'est réuni, à la
Salle des Mariages de Lapalisse, en séance ordinaire publique
sous la présidence de

Monsieur Jacques de CHABANNES, Président

Étaient présents :

- Commune de ANDELAROCHE : Mme RICHARD
- Commune de BARRAIS-BUSSOLLES : Mme THÉVENOUX
- Commune de BERT : M. VIVIER
- Commune de LE BREUIL : M. LASSALLE
- Commune de ISSERPENT : M. SALLES
- Commune de LAPALISSE : M. de CHABANNES, M. BOUCHET, Mme QUATRESSOUS, M. BRUNIAU, Mme CHERVIN, M. ROUSSILHE, Mme MINARD de CHABANNES, M. BODIN, M. FERBOS, Mme AUBIN
- Commune de PERIGNY : M. HERVIER
- Commune de SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOURBONNAIS : M. MATICHARD, pouvoir du titulaire Mme WALRAET
- Commune de SAINT-ETIENNE-DE-VICQ : M. POTHIER
- Commune de SAINT-PIERRE-LAVAL : M. COLLANGES
- Commune de SAINT-PRIX : M. HANGARD, Mme L'HULLIER
- Commune de SERVILLY : M. GAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- Commune de BILLEZOIS : M. PLANCHE, pouvoir à M. HANGARD
- Commune de DROITURIER : M. POUZERAT, pouvoir à M. de CHABANNES

Absente :

- Commune de LAPALISSE : Mme PÉRICHON

Madame Delphine THÉVENOUX a été élue Secrétaire.

Monsieur le Président explique à l'assemblée que quelques virements de crédit s'imposent. Ils visent à réajuster les montants inscrits initialement à certains articles comptables en section de fonctionnement.

De plus, Monsieur le Président précise qu'il convient de rectifier le compte 001 – report de l'excédent d'investissement reporté de 2025 - suite à une consigne erronée transmise par notre Conseillère aux Décideurs Locaux – Mélanie TOURNEMOULY - à nos services.

Il les soumet à l'assemblée pour approbation.

– **BUDGET PRINCIPAL n°34000 (n°1) :**

Section de fonctionnement – Dépenses :

Rajout de 30 000 € pour augmenter la subvention de fonctionnement au BA MOULIN DE LA VILLE

OBJET :

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1
AU BUDGET 2026**

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
6288 / 011	Autres services extérieurs	150 000,00	- 30 000,00	120 000,00
6573621 / 65	Subventions de fonctionnement aux BA à caract. Admin. non dotés de la personnalité morale	73 700,00	+ 30 000,00	103 700,00
TOTAL			0,00	

Section d'investissement – Recettes :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
001 / OFI	Report de l'excédent d'investissement 2025	267 660,12	+ 3 701,89	271 362,01
10222 / OFI	FCTVA	11 627,88	- 3 701,89	7 925,99
TOTAL			0,00	

– BUDGET ANNEXE MOULIN DE LA VILLE n°40100 (n°1) :

Réajustement des crédits en dépenses et en recettes :

Au budget primitif 2026, nous n'avons pas inscrit assez de crédits budgétaires à l'article 6227 (frais d'actes et contentieux), or nous venons de recevoir du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand les notifications d'allocations provisionnelles pour frais d'expertise à verser.

Section de fonctionnement – Dépenses :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
6227 / 011	Frais d'actes et de contentieux	8 100,00	+ 30 000,00	38 100,00
TOTAL			+30 000,00	

Section de fonctionnement – Recettes :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
757361 / 75	Subvention de la collectivité de rattachement	29 000,00	+ 30 000,00	59 000,00
TOTAL			+ 30 000,00	

– BUDGET ANNEXE ZAE PRES DE LA GRANDE ROUTE n°34900 (n°1) :

Réajustement des crédits en dépenses et en recettes pour réaliser des travaux imprévus de reprise d'une partie du rond point situé sur la ZAE :

Section de fonctionnement – Dépenses :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
605 / 011	Achat de matériel, équipements ou travaux	0,00	+ 40 000,00	40 000,00
		TOTAL	+ 40 000,00	

Section de fonctionnement – Recettes :

Article / Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
71355 / 042	Variation des stocks de terrains aménagés	35 350,00	+ 40 000,00	75 350,00
		TOTAL	+ 40 000,00	

Section d'investissement – Dépenses :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
3555 / OFI	Variation des stocks de terrains aménagés	35 350,00	+ 40 000,00	75 350,00
		TOTAL	+ 40 000,00	

Section d'investissement – Recettes :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
1641 / NI	Emprunts en euros	0,00	+ 40 000,00	40 000,00
		TOTAL	+ 40 000,00	

Le Conseil, entendu les explications de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les virements de crédits présentés et regroupés sous la Décision Modificative N°1 au Budget Primitif 2026.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,
J. de CHABANNES,

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de Vichy le : 13 MARS 2026
Publié ou Notifié
le : 12 MARS 2026
Accusé Réception en Sous-Préfecture
le :
Ou Accusé Réception de la télétransmission
le :

Le Président,
J. de CHABANNES,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS de LAPALISSE"

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
"PAYS de LAPALISSE"